



☎ 04.74.52.75.17
mairiedelent@gmail.com
http://www.lent-01.fr

Session ORDINAIRE

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu
Le **mercredi 22 avril 2026** à 20h en MAIRIE - SALLE DU CONSEIL.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie de croire, à l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à LENT le 16/04/2026

Le Maire
Yves CRISTIN



ORDRE DU JOUR

- Vote des commissions
- Choix de nom pour l'école
- Désignation des représentants de la SPL IN TERRA
- Composition de la commission de contrôle de la liste électorale
- Liste de propositions pour la désignation des commissaires de la commission de contrôle des impôts directs

- Questions diverses

POUVOIR (1)

Je soussigné :

donne pouvoir à (2) :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal séance du **22 avril 2026** (3)
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents

Fait à

Le

Signature : (4)

(1) A n'utiliser qu'en cas d'empêchement majeur

(2) Nom, prénom, adresse du mandataire

(3) Le présent pouvoir conservant une validité de trois reports maximum dans le cas où la présente réunion serait reportée pour quelle cause que ce soit

(4) Faire précéder la signature de la mention manuscrite " Bon pour pouvoir"



Présidence : Yves CRISTIN

Secrétaire de séance : Florence PROST

Présents : Mmes Valérie BALLAND, Stéphanie CRETIN, Marine DELESTRAS, Frédérique LECLERE, Laure Anne PARROUFFE, Florence PROST, Céline PROST, Elise VANZETTI ZARAGORI

Mrs Marc BOUCHET, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Antony GIRARD, Olivier GONON, Marc MICHON, Jocelyn PETOUILLAT, Antoine SCHERMESSER SCHOFF, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID

Excusée : Tiffany RAUX-BAILLEUL

Absent : /

Lors de la séance du 22 avril 2026 à 20h, le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Yves CRISTIN à la mairie salle du conseil, a étudié les dossiers suivants :

1) Approbation à l'unanimité du conseil municipal du 20 mars 2026

2) Vote des commissions communales - Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite aux élections municipales du 15 mars 2026 et à l'élection du Maire et des Adjoints le 20 mars 2026, il y a lieu de constituer des commissions communales, des référents et des délégués. Pour rappel, le Maire étant membre de droit est président de toutes les commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de constituer les commissions communales et extra communales suivantes, ainsi que les référents et les délégués :

FINANCE BUDGET : Olivier FERNANDEZ Vice-président, Laure Anne PARROUFFE, Stéphanie CRETIN, Clément SULPICE

SOCIAL, REPAS DES AINES, liste électorale : Mohammed ZAHID Vice-président, Valérie BALLAND, Laure Anne PARROUFFE, Frédérique LECLERE, Florence PROST

URBANISME-PLU-CIMETIERE : Antoine SCHERMESSER SCHOFF Vice-président, Anthony GIRARD, Stéphanie CRETIN, Clément SULPICE, Marc BOUCHET

AFFAIRES SCOLAIRES : Florence PROST Vice-présidente, Frédérique LECLERE, Valérie BALLAND, Mohammed ZAHID, Marine DELESTRAS, Laure Anne PARROUFFE, Elise VANZETTI-ZARAGORI

TRAVAUX-BATIMENT-VOIRIE : Olivier FERNANDEZ Vice-président, Marc BOUCHET, Marc MICHON, Antoine SCHERMESSER SCHOFF, Anthony GIRARD, Céline PROST, Clément SULPICE.

ENVIRONNEMENT- EMBELLISSEMENT- CHEMINS RURAUX : Clément SULPICE Vice-président, Olivier FERNANDEZ, Clara PENIN, Elise VANZETTI ZARAGORI, Céline PROST, Olivier GONON, Anthony GIRARD.

COMMUNICATION-CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES – DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) : Laure Anne PARROUFFE Vice-présidente, Mohammed ZAHID, Clara PENIN, Marine DELESTRAS, Elise VANZETTI ZARAGORI, Céline PROST, Olivier FERNANDEZ, Tiffany RAUX-BAILLEUL, Frédérique LECLERE

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE : Titulaires : Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Marc MICHON, Suppléants : Marc BOUCHET, Stéphanie CRETIN, Mohammed ZAHID.

REFERENTS ASSOCIATIONS ET GESTION DES SALLES COMMUNALES :

Olivier FERNANDEZ, Laure Anne PARROUFFE

REFERENTS MARPA LES CHARMILLES : Frédérique LECLERE, Valérie BALLAND

REFERENTS PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) et incendie : Jocelyn PETOUILLAT, Marc MICHON

REFERENT DEFENSE (recensement militaire) : Marc BOUCHET

REFERENT LOGEMENTS SOCIAUX : Olivier FERNANDEZ

REFERENT CONSEILLER NUMERIQUE : Olivier FERNANDEZ

SPL INTERRA : titulaire : Yves CRISTIN

- 3) Choix de nom pour l'école** - Le maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner à un lieu ou à un équipement municipal. Cette dénomination est laissée au libre choix du Conseil Municipal.

La présente délibération a pour but d'attribuer un nom à l'école communale située rue des Ecoles.

Conformément à l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales dans son alinéa premier « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ».

Sur la proposition du conseil d'école et du conseil municipal du 5 mars 2026, il est proposé de baptiser l'école communale « Groupe scolaire du Beffroi »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE de dénommer l'école communale « Groupe scolaire du Beffroi »

CHARGE Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- 4) Proposition de liste pour la désignation des commissaires CCID (commission communale des impôts directs)** - Le Maire informe l'assemblée que L'article 1650 du Code Général des Impôts institue, dans chaque commune, une commission communale des impôts directs composée :

Du maire qui est président ou l'adjoint délégué, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques, sur une liste de contribuables, dressée par le conseil municipal.

Le conseil municipal dresse et adopte à l'unanimité la liste de propositions de commissaires et suppléants suivante à l'attention du directeur départemental des finances publiques :

- PARROUFFE Laure-Anne
- CRETIN Stéphanie
- MICHON Marc
- SCHERMESSE SCHOFF Antoine
- SULPICE Clément
- PROST Florence
- BAILLY Andrée
- BOUCHARD Laurence
- LECLERE Frédérique
- SAUCHAY Yannick
- GONON Olivier
- BALLAND Valérie
- DELESTRAS Marine
- FERNANDEZ Olivier
- GIRARD Anthony
- PETOUILLAT Jocelyn RAUX-
- BAILLEUL Tiffany VANZETTI-
- ZARAGORI Elise ZAHID
- Mohammed
- VITTE Rachel
- De LAJUDIE Nadine
- POURCHERESSE Florence RAVET
- Jean-Paul

QUESTIONS DIVERSES :

Dates des prochains conseils municipaux 2026 à 20h (sous réserve de modification)
20 mai, 5 juin, 17 juin, 2 juillet (à 18h30)

Décision du maire n°1 – Ouverture d'une ligne de trésorerie à la Caisse d'Épargne Rhône Alpes pour 200 000 € afin de pallier aux dépenses des travaux de la voix douce, en attendant le paiement des subventions.

DYNACITE – désignation d'un représentant concernant les CALEOL, Monsieur Olivier FERNANDEZ

- LE PAVILLON - Lors de la séance du 22 avril, Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal de la réception d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant un bien stratégique situé en zone USL, à proximité immédiate du plateau sportif et de la salle polyvalente.
La commune entend faire valoir son droit de préemption, en vertu de la délégation de l'exercice du DPU octroyée au Maire par délibération du 22 mars 2026.

Cette acquisition revêt un caractère impératif pour la collectivité. Elle constitue le levier indispensable pour :

- *Sécuriser et mettre aux normes les accès et les équipements sportifs actuels ;
- *Pérenniser et développer l'activité de la salle polyvalente très utilisée par les clubs sportifs avec les jeux de boules attenants, les tennis à proximité et le terrain enherbé, entre autres, pour des compétitions équestres.
- *Inscrire la commune dans une stratégie de long terme visant le regroupement et la diversification de l'offre sportive sur un pôle unique et cohérent.
- * permettre d'autres aménagements urbains de sécurisation de la circulation dans le village par transfert sur ce tènement des activités sportives impactées.

En conséquence, et, Afin d'en assurer le financement et la maîtrise foncière, il est décidé de solliciter l'Établissement Public Foncier (EPF) de l'Ain. Le Maire déléguera formellement l'exercice de ce droit de préemption à l'EPF pour procéder à l'acquisition et au portage foncier de cet immeuble pour le compte de la commune de Lent.

- ELECTIONS SENATORIALES : le décret n°2026-301 du 21/04/2026 fixe la date de convocation des collèges électoraux au dimanche 27 septembre 2026 en vue de procéder à l'élection des sénateurs de la série 2 figurant au tableau n° 5 annexé au code électoral. Le décret précise également que l'élection des délégués et des suppléants des conseils municipaux est fixée au vendredi 5 juin 2026.
- Composition de la commission de contrôle de la liste électorale – en attente des instructions de la préfecture

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40